

Le Joyau

Mot du maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

En cette période des fêtes, quoi de plus agréable que de se retrouver en famille ou entre amis pour partager de bons moments. Les membres du conseil municipal, le personnel et moi-même vous souhaitons, à toutes et à tous, de passer un temps des fêtes rempli de joie, de rires et de gaieté.

Que l'année 2024 soit prospère et pleine de petits et de grands bonheurs.

Johnny Piszar, maire

Joyeux Noël et Bonne Année

2024

Congé des fêtes

Veuillez noter que durant la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.

De retour le 3 janvier 2024.

En cas d'urgence, contactez l'inspecteur municipal
au 819-578-6171.

CONSEIL MUNICIPAL

JOHN PISZAR, <i>MAIRE</i>	819-452-1073
LUCIE MICHAUD, <i>conseillère 1</i>	514-718-4730
ZIV PRZYTYK, <i>conseiller 2</i>	819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, <i>conseillère 3</i>	819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, <i>conseiller 4</i>	819-876-2210
JULIE GRENIER, <i>conseillère 5</i>	819-821-0726
CYNTHIA FERLAND, <i>conseillère 6</i>	819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal

2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TÉL: (819) 838-4334 Téléc: (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca

Heures de bureau

lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé



Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS



Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 819 838-5877 poste 209 ou en complétant le formulaire en ligne (www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)

IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES	911
EN CAS D'URGENCE	911
AMBULANCE DE COATICOOK	911
CLSC	819-849-4876
CHUS	819-346-1110
PAROISSE	819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info	819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence	310-4141
BUREAU MUNICIPAL	819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL	819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ...	819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT	819-849-9479
INFO EXCAVATION	1-800-663-9228
INFO CRIME	1-800-711-1800
INFO SANTÉ	811



PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

**EN CAS D'URGENCE:
AMBULANCE, POMPIER,
POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1**

**IL EST ESSENTIEL DE
PRÉCISER QUE VOUS ÊTES
SITUÉS SUR LE TERRITOIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE
BARNSTON-OUEST**

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.

Veillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca



Séance ordinaire du 4 décembre 2023

Présences : Johnny Pizar, maire et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Julie Grenier et Cynthia Ferland

Personne ressource : Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Dons

- de 300 \$ au Centre d’action bénévole de la MRC de Coaticook dans le cadre de la Campagne des Paniers de Noël et à la Guignolée des Médias 2023.
- de 100 \$ à l’organisme Jevi dans le cadre de sa mission.

Résolutions

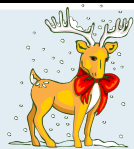
- Le conseil municipal accepte la recommandation du CCU et approuve la demande de dérogation mineure 2023-003 permettant l’élargissement de l’entrée de ferme de la ferme laitière Sweet View jusqu’à un maximum de 14 mètres.
- Le conseil municipal approuve les prévisions budgétaires ainsi que la tarification des quotes-parts pour l’année 2024 soumises par la Régie incendie Memphrémagog Est.

Règlement

- Avis de motion du Règlement numéro 311-2023 fixant la taxation et la tarification pour l’exercice financier 2024.

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d’information et font l’objet d’une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d’avantage administratif. Ils n’ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.



La prochaine session du conseil aura lieu le 8 janvier 2024 à compter de 19h00 au Centre communautaire 2081 ch. Way’s Mills

RÈGLEMENTATION À RESPECTER... CONCERNANT VOS CHIENS

Veuillez noter, que plusieurs plaintes ont été formulées à la municipalité concernant LES CHIENS, ces derniers importunent les citoyens qui circulent à pied ou se retrouvent en liberté se promenant sur les terrains des voisins.

Selon la réglementation municipale, VOS CHIENS doivent demeurer sur VOTRE terrain en tout temps et ÊTRE IDENTIFIÉS d’une licence municipale. Si VOTRE chien n’a pas de licence ou si il l’a perdue, veuillez vous présenter au bureau municipal durant les heures d’ouverture afin d’obtenir la licence. Le coût pour une nouvelle inscription est de 10 \$/année.

Règlement #289 concernant les animaux

COLLECTE 2024

*Calendrier des séances ordinaires
du conseil municipal - année 2024*

Lundi, le 8 janvier 2024 à 19h00

Lundi, le 5 février 2024 à 19h00

Lundi, le 4 mars 2024 à 19h00

Lundi, le 8 avril à 19h00

Lundi, le 6 mai 2024 à 19h00

Lundi, le 3 juin 2024 à 19h00

Lundi, le 8 juillet à 19h00

Lundi, le 5 août 2024 à 19h00

Lundi, le 9 septembre 2024 à 19h00

Lundi, le 7 octobre 2024 à 19h00

Lundi, le 4 novembre 2024 à 19h00

Lundi, le 2 décembre 2024 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre
Communautaire situé au 2081,
ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

Janvier

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	2	D	4	5	6
7	8	9	R	11	C	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	R	25	PA	27
28	29	30	D			

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h
le jour de la collecte.

**UN PERMIS EST REQUIS
POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER
OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT**

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

- Nom et adresse du propriétaire / demandeur
- Adresse de l'immeuble
- Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
- Détails de la finition intérieure et extérieure,
type de toiture et fondation
- Exécutant des travaux
- Le coût des travaux
- Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux,
prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours
AVANT le début.

Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's
Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS
AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE
LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST
PASSIBLE D'UNE AMENDE.

**IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez:
Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement
le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334**



LOCATION

Besoin d'une salle ?

Le Centre Communautaire est à la disposition de tous les
résidents de Barnston-Ouest. Le prix de location aux rési-
dents est de 100 \$ (plus un dépôt de 50 \$ qui vous sera
remis après inspection) pour une activité familiale et
non-commerciale.

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 \$ 1er enfant

200 \$ 2e enfant

300 \$ 3e enfant et subséquents



Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 \$.

Conformément à l'article 22 du règlement municipal # 288,

sur les nuisances, il est tout à fait interdit de jeter ou déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé dans les chemins, allées, cours, terrains publics, places publiques, eau et cours d'eaux municipaux, sous peine d'une amende.



Société
canadienne
du cancer

Canadian
Cancer
Society

1 888 939-3333 | cancer.ca

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi au vendredi: 8h00 à 16h30

Les samedis: Ouvert seulement les samedis du mois de juin et de septembre.

Bibliothèque

Tous les citoyens ont accès aux services des bibliothèques suivantes. Les résidents peuvent obtenir un remboursement complet des frais sur dépôt des pièces justificatives à la réception du bureau municipal.

La Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook

34, rue Main Ouest, Coaticook

Tél. : 819-849-4013

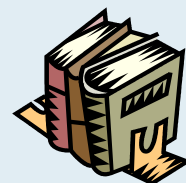
www.bibliotheque.coaticook.qc.ca

La Bibliothèque d'Ayer's Cliff

150, Tyler, Ayer's Cliff

Tél. : 819-838-5020

www.ayerscliff.ca/m3bibliotheque.htm /1



La bibliothèque Memphrémagog

90, rue Saint David, Magog

Tel.: 819-843-1330



Question de mieux récupérer

Des boîtes spécialement conçues pour la récupération de piles sèches, cartouches d'encre (laser et jet d'encre), téléphones cellulaires, piles rechargeables ainsi que les lampes fluo compactes sont disponibles au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

ACTIVITÉ DE COURTEPOINTE

Les courtépointiers de Way's Mills se réunissent une fois par semaine les mercredis de 10h à 16h00 au Centre Communautaire de Way's Mills. Les courtépointiers dans la municipalité sont invités à se joindre à nous pour travailler et socialiser dans un milieu agréable. Si vous êtes débutants et si vous avez besoin d'aide, il nous fera plaisir de vous aider. Apportez votre dîner et votre projet.

Pour plus d'informations, contactez Rose Mary Schumacher au 819 876 5926 ou rose.schumacher60@gmail.com



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL

entrepreneur  électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

T 819-838-4141

F 819-838-4149

Propriétaires:

Joseph Tremblay

Pierre-Luc Boily

Services:

Agricole, Résidentiel

Commercial, Industriel



POUR VOS BESOINS
EN ASSURANCE



PROMUTUEL
ASSURANCE    

1 877 799-8844
promutuelassurance.ca



**CENTRE AGRICOLE
COATICOOK Inc**

525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2

819 849-2663 (tél.)

819 849-3058 (fax)

ENTREPRISES GGS

Guy Provencher
1880, ch. Provencher
Coaticook, Qc J1A 2S5
Tél. : 819-849-7002
Cell. : 819-571-4265

- Transport en vrac et déneigement
- Vente de : - sable
- gravier
- pierre, etc...





ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC

Meilleurs vœux
pour un Noël chaleureux et de
généreux partages pendant les Fêtes!

Best wishes
for a warm Christmas and precious holiday moments!

GENEVIÈVE HÉBERT

DÉPUTÉE DE SAINT-FRANÇOIS
(Brompton, Fleurimont, Lennoxville et MRC de Coaticook)

 819 565-3667

 genevieve.hebert.safr@assnat.qc.ca



ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Au Service de vos familles depuis 1952

Location de véhicules scolaire pour tout genre d'événements

Voyager en toute confiance

Contactez-nous 819-838-5468



*Autobus
G. Ashby Inc.*

2676, chemin Caron, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0

*Le Supermarché
en région*

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

*Notre priorité est de toujours
mieux vous servir.*

Serge et Johanne Arsenault, prop.



Hon. Marie-Claude
Bibeau DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
f t i MCLAUDEBIBEAU



EXCAVATION GÉNÉRALE ET MINI-EXCAVATION
GENERAL EXCAVATION AND MINI-EXCAVATION
INSTALLATION SEPTIQUE SEPTIC INSTALLATION
DÉMOLITION DEMOLITION

**EXCAVATION
Daniel Roy**

8113-6275 Québec Inc.

RBQ : 8280-6670-11

819-838-1138
www.excavationdanielroy.com
CELL. : 819-571-4643 • FAX : 819-838-1197
571, CH. COREY, AYER'S CLIFF (QUÉBEC) JOB 1C0

BIONEST
SYSTEME
ecutto
SYSTEME
ENVIRONSEPTIC



Marco Carrier
Technologue Professionnel

**28 ans d'expérience
en environnement**

- Test de sol
- Environnement et génie civil
- Projet domiciliaire ou commercial

Plus de 32 ans

125, rue Olivia-Turgeon, Sherbrooke(Québec) J1C 0R3
Tel. : 819 845-3137 / Site web: smmc.ca

Trois bacs pour les résidus des Fêtes



Chronique environnement *par Monique Clément, chargée de projet matières résiduelles*

C'est le temps des fêtes! Les réceptions, les cadeaux, les décorations, et... une montagne de résidus à se départir de la meilleure façon. Voici un aide-mémoire poétique pour cette période de festivités.

LE BAC BRUN

Notre petit dernier se réglera avec tout ce que vos invités n'auront pas mangé, et même plus :

1. La carcasse de la dinde et les os; ainsi que le gras et la peau
2. Le gâteau imbibé de crème glacée; que les enfants ont disséqué
3. Les serviettes de table et la nappe en papier; tachées de vin et de café
4. Les assiettes et les verres en carton; avec les restes du gueuleton
5. Les mouchoirs de papier des invités; qui ont la goutte au nez
6. Le poinsettia qui a perdu son éclat; mais sans le plat.

LE BAC BLEU

Contrairement à son cousin brun, le bac bleu n'apprécie que les contenants, les papiers et les cartons propres :

1. Les bouteilles d'apéritif; de vin et de digestif
2. Les assiettes et le papier d'aluminium; pour le recyclage c'est du yum-yum
3. Les contenants de crème glacée; une fois bien rincés
4. Les contenants de lait de poule ou de soya; quel qu'en soit le format
5. Les sacs de céleri, de pain et de brocoli; dans le sac de SACS, je vous prie
6. Les cartons et papiers d'emballage; des enfants qui ont été sages.

LE BAC NOIR (ou à déchet)

Souvent trop gourmand, celui-ci devrait se contenter de ce que les autres bacs n'ont pas accepté :

1. Les verres et les assiettes en styromousse; mieux vaut réduire à la source
2. Les ustensiles en plastique; qui n'ont rien de romantique
3. La vaisselle éclatée; ne peut être récupérée
4. Les rubans et les choux usagés; qu'on ne peut pas réutiliser
5. Les emballages de papier métalliques; vraiment pas écologique
6. Les guirlandes et les décorations défraîchies; rien à faire, tout est fini.



En espérant que ces quelques conseils pourront vous éclairer et que vous saurez distinguer les couleurs jusqu'à la fin de la soirée. Amusez-vous, profitez du congé et festoyez! Mais surtout, n'oubliez pas de garder un peu de place pour les invités qui ont un peu trop abusé! Joyeuses Fêtes à tous!

INTERNET HAUTE VITESSE À BARNSTON-OUEST!

Bonne nouvelle! Vous pouvez dès maintenant communiquer avec Cogeco pour vos abonnements à :

Internet haute vitesse, téléphonie et télévision

Contactez-les 1 866-921-5792



Conseils de prévention incendie pour les fêtes!

par Alexandre Désorcy, Technicien en prévention incendie



Arbre de Noël

Si vous choisissez un arbre naturel :

- Choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les épinettes ne se détachent pas facilement.
- Coupez le tronc en biseau et placez-le dans un récipient d'eau. Arrosez-le tous les jours.
- Installez l'arbre à plus de d'un mètre de toutes les sources de chaleur (plaque électrique, chauffe-eau, foyer, etc.).
- Évitez d'allumer les lumières lorsque l'arbre devient sec.
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité avant de vous débarrasser de votre arbre; plusieurs organisent des collectes pour transformer les arbres en compost.

Lumières décoratives

- Choisissez des lumières homologuées par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Privilégiez des ampoules à faible émission de chaleur comme les ampoules DEL.
- Examinez vos lumières avant de les installer et jetez celles qui sont défectueuses, séchées ou fendillées.
- Assurez-vous que vos ampoules de remplacement ont la même tension électrique que les anciennes.
- N'utilisez pas à l'extérieur des lumières décoratives conçues pour l'intérieur et vice-versa.
- Branchez à une prise avec disjoncteur de fuite à la terre tout article utilisé à l'extérieur.
- Ne surchargez jamais le circuit électrique.
- Utilisez une minuterie ou éteignez toujours vos lumières décoratives lorsque vous quittez la maison ou allez au lit.
- Après le temps des Fêtes, rentrez les lumières extérieures pour éviter qu'elles soient endommagées par les intempéries et le soleil. Les lumières décoratives ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

Cordon de rallonge

- Si vous devez utiliser des cordons de rallonge, choisissez des cordons homologués par un organisme reconnu comme CSA ou ULC.
- Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.
- Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est conçu pour un usage extérieur.
- Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonge. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Ne camoufflez pas vos cordons de rallonge sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.
- Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée si la porte se refermait dessus.
- N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne branchez pas des cordons de rallonge bout à bout.

L'équipe de prévention incendie de la MRC de Coaticook vous souhaite de passer un merveilleux temps des fêtes entouré de vos proches.

LES DÉCORATIONS DÉSUÈTES



En sortant les décorations des boîtes poussiéreuses, nous en découvrirons sûrement quelques-unes qui auront décidé de rendre l'âme durant la période estivale. Que faire de ces décorations désuètes ?

- Les jeux de lumières.
- Les décorations gonflables dégonflées
- Les boules et les guirlandes défraîchies ou démodées
- Le sapin artificiel

AUCUNE décoration ne peut être mise dans le bac de recyclage, même si elles sont faites de matières plastiques. Tous les objets qui traînent en longueur causent énormément de problèmes au centre de tri en s'enroulant autour de la machinerie.

Rapportez plutôt ces décorations à la Ressourcerie, même les objets brisés ou non fonctionnels sont acceptés. N'oubliez pas d'aller visiter la boutique. Il y a une multitude de trésors à découvrir, y compris des décorations de Noël! Vous y trouverez sûrement quelques idées cadeaux. 177 rue Cutting, Coaticook; 819-804-1018
www.ressourceriedesfrontieres.com.

En cas de doute, consulter la section « matières résiduelles » du site internet de la MRC de Coaticook :
www.mrcdecoaticook.qc.ca ou le site du centre de tri : www.recupepestrie.com.

par Monique Clément, chargée de projet matières résiduelles

Campagne
des Paniers
de Noël



CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL PERSONNE N'EST À L'ABRI, SOYONS SOLIDAIRES!

Faire un don à la campagne des paniers de Noël

Vous pouvez aller porter des denrées non périssables et/ou des dons en argent **dès le 13 novembre** dans plusieurs points de collecte situés partout dans la MRC. Il est également possible de faire un don directement au Centre d'action bénévole ou par Internet à cabmrccoaticook.org.

Guignolée des Médias

Le jeudi 7 décembre, de 6h30 à 16h30, des bénévoles du Centre d'action bénévole seront dans les rues de Coaticook pour recueillir denrées et argent au profit des paniers de Noël.

Nouveauté : pâtés mexicains au profit des paniers de Noël.

Pour une première année, le Centre d'action bénévole est fier d'ajouter une nouveauté à la vente aux profits des paniers de Noël. En effet, en plus des tourtières et des pâtés au poulet, il sera possible de vous procurer des pâtés mexicains cuisinés localement à partir de produits régionaux en grande partie. Le profit de cette vente permettra d'acheter des tourtières et des pâtés au poulet qui seront eux distribués dans les paniers de Noël.

Vous pouvez commander des pâtés mexicains, des tourtières et des pâtés au poulet, au prix de **15 \$ chacun**, en contactant le 819 849-7011, poste 233 ou au cuisines@cabmrccoaticook.org.

RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.



Le Centre d'action bénévole est le répondant du **programme PAIR dans la MRC de Coaticook**. Le programme PAIR, ce sont des appels automatisés quotidiens qui assurent l'entourage du bénéficiaire que leur proche va bien et est en sécurité.

Ainsi, les bénéficiaires reçoivent un ou plusieurs appels tous les jours à la même heure. Le fait de répondre indique que l'usagère ou l'utilisateur est en état de composer le 911 s'il a besoin d'aide. Si la personne ne répond pas, le système automatisé retéléphone peu de temps après le premier appel. S'il n'y a aucune réponse à la deuxième tentative, une procédure d'alerte s'enclenche pour que quelqu'un (un voisin, un membre de la famille, un policier, etc.) effectue un suivi de la situation en se rendant chez le bénéficiaire.

Service gratuit.

Pour information : 819-849-7011 poste 224 ou par courriel : maintien@cabmrccoaticook.org



La Boutique Mod-Écolo est la friperie du CAB et se situe dans les locaux de ce dernier au 23, rue Cutting à Coaticook.

HEURES D'OUVERTURE

Lundi et mercredi : 9h30 à 16h30

Mardi : 9h30 à 12h

Jeudi et vendredi : 12h à 16h30

Samedi : 9h30 à 15h00

Dimanche : fermé



Cet hiver, avant de prendre la route

Surveillez la météo !

C'est une bonne idée que de visiter le site www.meteo.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=QC pour connaître les prévisions météorologiques locales **avant de quitter la maison**. Environnement Canada produit des avertissements lorsqu'il prévoit de grosses tempêtes, des chutes de neige abondantes, de la pluie ou de la bruine verglaçante, des vagues de froid intense ou de forts vents.

Pour vérifier les conditions routières locales, consultez ce site www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.aspx





Marché de Noël de Way's Mills

25 ET 26 NOVEMBRE 2023 DE 10H À 16H
2081, CHEMIN WAY'S MILLS

NOTRE MARCHÉ, UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT

Les 25 et 26 novembre derniers, le village de Way's Mills a été envahi par 650 visiteurs enchantés par la beauté de notre hameau, les activités proposées et l'offre des artisans de chez nous. Merci pour votre patience et accueil lors de cet important événement.

GAGNANTS DU TIRAGE DES PANIERS DES ARTISANS

Marise Plourde - Fernand Roy
Réné Lestage - Delphine Parolini
Nathalie Martin



Concours des plus belles décorations

La magnifique décoration créée par la famille de Jamie Watson a été choisie comme la plus belle décoration du village, bravo !
Nous leur avons remis un panier composé de créations d'artisans.



Vous aimez cet événement, suivez-nous
sur notre page Facebook et Instagram:
Marché de Noël de Way's Mills

